

---

## COMPTE RENDU

Réunion publique d'information – Salle Henri Salvador

Mardi 30 mai 2023

---

### Intervenants

**Quentin GESELL**, Maire de Dugny

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

**Isabelle VALLENTIN**, Directrice générale adjointe, SOLIDEO

**Nathalie PONCIN**, Directrice du Cluster des médias, SOLIDEO

**Fabien ROUILLY**, Chargé de projet, Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité, Département de Seine-Saint-Denis

**Marthe MOURADIAN**, Cheffe de service, Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité, Département de Seine-Saint-Denis

**Gaétan ENGASSER**, Architecte, Engasser & Associés

**Régis BOURGUIGNON**, Chef de Projets, Direction de la Construction et de l'Architecture, SOLIDEO

### Animatrice

**Marianne RIBOULLET**, Directrice conseil, Agence Sennse.

## Introduction

---

La réunion est ouverte par **Marianne RIBOULLET**, animatrice Sennse. Elle rappelle que cette réunion d'information est dédiée au Village des médias qui a bien progressé depuis la dernière réunion publique du 11 octobre 2022 et aux projets portés par le Département de la Seine-Saint-Denis (Aire des Vents et Terrain des essences).

**Quentin GESELL** salue les participants. Cette réunion est l'occasion, selon lui, d'effectuer un point d'étape sur le chantier. La livraison du Village des médias aura lieu dans un peu moins d'un an. Les premiers journalistes et techniciens s'installeront au printemps 2024. S'en suivra la période olympique et paralympique qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de septembre 2024. Le Village des médias deviendra ensuite un véritable quartier de vie au cœur de Dugny.

En outre, **Quentin GESELL** souhaite que ce quartier et ses infrastructures profitent à l'ensemble des Dugnysiens notamment les commerces et les équipements du quartier.

**Quentin GESELL** termine son propos introductif en remerciant les compagnons travaillant sur le chantier et les partenaires institutionnels qui accompagnent la ville dans la réalisation de ce projet.

**Stéphane TROUSSEL** salue les participants. Il souligne l'intérêt d'organiser des réunions d'information tout au long du projet et en énumère brièvement tous les avantages.

---

**Isabelle VALLENTIN** salue les participants et souligne que cela fait déjà plus de quatre ans que les participants se retrouvent dans cette salle pour évoquer le projet. L'état d'avancement des travaux sera présenté durant la réunion. Puis, les réflexions du Département sur l'aménagement de l'Aire des vents et sur le Terrain des essences seront abordées ce soir.

**Nathalie PONCIN** indique que la SOLIDEO est ravie de travailler en synergie avec les différents partenaires et de partager ces moments avec les habitants.

## 1. Un nouveau quartier de ville pour Dugny

---

*Une vidéo est diffusée en séance.*

**Nathalie PONCIN** indique que le Village des médias comprendra des logements diversifiés, mais aussi des services du quotidien. En termes d'offre résidentielle, la SOLIDEO répond à la diversité des besoins qui ont été constatés, soit 1 500 logements. Ces logements seront divers : accessions à la propriété, logements intermédiaires et locatifs, logements sociaux (20 % des 1 500 logements), résidences pour seniors et étudiants, etc. Les logements seront répartis entre tous les ménages, des personnes seules aux familles nombreuses. Le Village des médias n'est pas un projet qui se limite aux Jeux Olympiques mais se poursuivra après les Jeux Olympiques et Paralympiques avec la construction de nouveaux secteurs.

**Nathalie PONCIN** décrit une perspective d'un logement, projetée en séance qui met sur la qualité des logements. Ils seront spacieux et généreux. Les contours de ces logements seront soignés, avec notamment une végétalisation importante. Ce village s'inscrira pleinement dans la verdure. Dugny compte d'ores et déjà de nombreuses zones végétalisées, notamment le parc Georges-Valbon. La SOLIDEO souhaitait inscrire le projet dans cette continuité. Des voies de circulations apaisées permettront d'accéder aux différents services et commerces. Pour ces derniers, des actes sont en cours pour contractualiser avec différentes offres de restauration et de service. Une pharmacie compte s'installer dans le Village des médias. Une halle gourmande de restauration, un restaurant italien et un bistro sont également prévus. Une offre de sport est aussi en cours de réflexion, de même qu'une supérette.

En outre, le cadre de vie végétalisé constitue un point fort d'attention pour la SOLIDEO. 60 % des toitures seront végétalisées afin de favoriser la biodiversité. Les terrasses ainsi que les cœurs d'îlots seront végétalisées. Différentes plantations sont également prévues. La végétalisation poursuit plusieurs objectifs : elle permettra de favoriser la biodiversité, mais elle permettra également la constitution d'îlots de fraîcheur. Ce quartier comprendra donc des liaisons végétalisées et des espaces publics apaisés, avec notamment :

- Plus de 10 000 arbres plantés dans les espaces publics et les cœurs d'îlots.
- Des espaces de refuge et de protection de la biodiversité dans les cœurs d'îlots, en toiture et dans les espaces publics.
- Des circulations piétonnes connectées à la RD114, au centre-ville de Dugny et à l'Aire des Vents.

Des connexions seront également établies entre le quartier et les transports en commun avec, notamment, une accessibilité immédiate à la gare RER du Bourget et à la gare de Courneuve. Ces accès se feront à pied via des voies de circulation apaisées.

Un nouvel accès vers l'Aire des Vents depuis la RD50 est aussi en cours de réalisation. Les espaces publics qui permettront de connecter les différents secteurs se dessinent et sont en travaux.

## Temps d'échanges

**Question 1 : Y a-t-il eu un appel d'offres relatif à l'implantation de commerces au sein du nouveau quartier ? Reste-t-il des locaux disponibles ?**

**Nathalie PONCIN** indique qu'il n'y aurait plus de locaux disponibles, mais que ce point est à vérifier avec le promoteur, la contractualisation serait en cours mais certains contrats non aboutis pourraient donner lieu à des disponibilités.

**Question 2 : Les toits végétalisés seront-ils terrassés afin que les locataires et propriétaires puissent y accéder et en profiter ?**

**Nathalie PONCIN** indique que certaines toitures végétalisées seront accessibles et d'autres ne le seront pas pour les dédier à la biodiversité. Certains petits logements correspondant à de petites maisonnettes auront accès à des terrasses végétalisées qui permettront aux habitants de cultiver un potager. D'autres toitures seront partiellement accessibles : c'est-à-dire qu'elles se diviseront en une terrasse accessible débouchant sur une partie végétalisée non accessible. Cette dernière permettra de masquer du vis-à-vis, d'accentuer ce cadre de végétalisation et de favoriser la biodiversité.

**Remarque 3 : Une personne qui habite à Dugny depuis 1949 assure qu'il n'a jamais vu un tel désastre à Dugny. Cette personne aurait préféré que seule la végétalisation soit réalisée, et pas les constructions.**

**Question 4 : Dugny est déjà encombrée aujourd'hui. Avec ce nouveau quartier, le nombre de véhicules augmentera et ce problème risque de s'approfondir. Pour cette personne, ces constructions sont inutiles. Qu'est-il prévu afin de dévier le trafic très important à Dugny ?**

**Quentin GESELL** estime qu'une deuxième voirie est nécessaire dans la ville. Ce projet a été inscrit au sein du Plan local de mobilité de Paris Terre d'Envol, qui a la compétence en matière de circulation et mobilité sur la ville. La municipalité souhaite également qu'un raccordement nord par le Val-d'Oise et sud par la Seine-Saint-Denis soit réalisé. Concernant le raccordement nord, le Département du Val-d'Oise a déjà apporté une réponse, puisqu'il a réinscrit ce sujet dans son plan pluriannuel d'investissement. Un travail important sur ce raccordement sud est activement mené en coopération avec Stéphane Troussel et les équipes d'Aéroports de Paris.

**Stéphane TROUSSEL** confirme que la circulation à Dugny constitue d'ores et déjà un sujet problématique. Dugny ne compte qu'une seule voie qui dessert son centre-ville. De plus, la RD 50 est utilisée de manière extrêmement intensive, notamment le matin et le soir. Le contournement de Dugny doit effectivement être étudié en profondeur avec une nouvelle voie évitant le centre-ville. L'idéal serait d'utiliser une partie des terrains de l'aéroport et le parking du Salon. Pour cela, des discussions sont en cours avec les différents partenaires. Le Département et la municipalité restent cependant déterminés à faire aboutir ce projet afin d'améliorer la circulation à Dugny.

De plus, **Stéphane TROUSSEL** aborde le développement des transports collectifs, notamment les futures lignes 16 et 17 du métro. Beaucoup de crédits sont mobilisés pour obtenir le prolongement du Tram 11 Express Nord et l'amélioration du RER B. L'amélioration de la qualité et la diversité de ces transports doit inciter les habitants du territoire à moins utiliser leurs voitures. Cependant, à court terme, la circulation automobile doit évidemment être améliorée.

**Question 5 : Combien de logements sont prévus ? Aujourd'hui, 1 500 logements sont évoqués. Or, lors de l'enquête publique, c'est le chiffre de 1 300 logements qui avait été annoncé.**

**Nathalie PONCIN** confirme que le chiffre de 1 300 logements a bien été annoncé dans un premier temps. A ce chiffre s'ajoutent les logements des résidences gérées (Résidence Senior et Résidence Étudiants), qui représentent 200 logements environ, soit 1 500 logements au total.

**Question 6 : La police municipale sera-t-elle renforcée afin de gérer la hausse du nombre d'habitants ?**

**Quentin GESELL** indique qu'à son arrivée, la police municipale était composée d'un chef et de deux agents. Aujourd'hui, la police municipale compte un chef, six agents et cinq ASVP. Quatre agents sont dédiés aux caméras de vidéoprotection, avec un suivi continu jusqu'à une heure du matin, et jusqu'à trois heures du matin pour les soirées les plus animées en période estivale. Ces caméras sont en raccordement continu avec le commissariat. Ce réseau de vidéoprotection se développera dans le nouveau quartier. Des caméras seront également placées aux extrémités de la passerelle.

La mairie accompagne des agents dans leur formation afin de porter les effectifs de policiers municipaux à 8 personnes. À terme, l'objectif est d'avoir des équipes pouvant intervenir rapidement en soirée.

**Question 7 : Le nombre de places de parking sera-t-il suffisant dans le Village des médias ?**

**Nathalie PONCIN** indique que le Village des médias comptera environ 700 places de stationnement dans des parkings souterrains auxquelles s'ajoutent une soixantaine de places réservées pour les offres de commerces.

**Question 8 : Aujourd'hui, il manque un centre de santé à Dugny. Dugny souffre du manque de médecins. L'arrivée potentielle de 4 000 personnes supplémentaires aggravera cette situation. Qu'est-il prévu à ce niveau-là ?**

**Nathalie PONCIN** assure qu'une Maison médicale fait actuellement l'objet de négociations. Les médecins ont déjà prévu de venir investir les lieux à proximité de la pharmacie. Un travail est également conduit sur l'offre de radiologie.

**Quentin GESELL** complète et indique qu'il y aurait a priori un groupement de cinq médecins qui se positionnent pour s'installer dans le Village des médias.

**Question 9 : Les habitants se posent des questions sur l'esthétique du nouveau quartier. Le choix de la brique fait penser aux quartiers actuels de Dugny et les bâtiments seront très rapprochés. Comment ces choix architecturaux ont-ils été définis ?**

**Nathalie PONCIN** répond qu'effectivement les immeubles sont diversifiés tout en reposant principalement sur la brique : de la brique porteuse ou de la brique posée de façon artisanale, afin de renforcer le côté chaleureux. Elles seront de différentes nuances, plus ou moins foncées. Ces choix architecturaux ont été définis en collaboration avec les équipes d'architectes et les élus afin d'aboutir à un village plutôt végétal et dégageant une ambiance chaleureuse. La SOLIDEO a tenu à la réalisation des bâtiments à hauteur limitée, les îlots sont en R+7 maximum et certains sont en R+2 uniquement pour répondre aux besoins de la ville.

**Isabelle VALLENTIN** ajoute que l'architecture du futur Village des médias est une volonté de continuité avec les autres immeubles de Dugny. Elle insiste également sur le fait que les logements auront une grande qualité thermique et acoustique. Cependant, les habitants doivent avoir conscience que la phase actuelle est une phase rude : la phase chantier. Les lieux ne sont pas encore habillés, la végétation n'est pas encore présente et les espaces publics arriveront en dernier.

**Quentin GESELL** rappelle que tout ce qui relève du cahier des charges de la phase candidature du projet remonte à la précédente mandature. Le cahier des charges était déjà établi lorsque la mandature actuelle est arrivée. La mandature actuelle a choisi entre trois projets qui ont été proposés en jury. Parmi ces trois projets, celui proposant un bâtiment en moins par rapport aux autres a été choisi. Certaines couleurs de façades de briques ont également fait l'objet de discussions afin de permettre une meilleure identification par les usagers des bâtiments et ainsi mieux se repérer dans l'espace public. À l'origine, de nombreux bâtiments devaient être de couleur grise mais **Quentin GESELL** indique qu'à titre personnel, il n'était pas favorable à ce que le quartier soit dominé par la couleur grise. Tous ces sujets ont fait l'objet de discussions entre la SOLIDEO et la Ville. En outre, il assure que la qualité de l'intérieur des logements sera extrêmement soignée. La brique a d'ailleurs été choisie car il s'agit d'un matériau durable nécessitant moins d'entretien que l'enduit en façade. Tout est fait pour que ces bâtiments vieillissent bien dans le temps et ne nécessitent pas de ravalement de façade au bout de cinq ans.

**Question 10 : Est-ce qu'un équipement culturel, tel qu'un conservatoire, est prévu ?  
Et un marchand de journaux ?**

**Quentin GESELL** indique qu'un kiosque à journaux sera installé début juillet pour répondre aux besoins d'accès à la presse quotidienne. Il sera posé de nuit dans le centre-ville de Dugny. Quant à l'équipement culturel, il est prévu d'implanter une [Micro-Folie](#) en partenariat avec la Vilette. Elle sera située en pied d'immeuble, à proximité du futur groupe scolaire et ouvrira dans la phase 2 du projet. Actuellement une Micro-Folie nomade circule dans la ville et intervient régulièrement à la médiathèque mais aussi dans le centre de loisirs.

## 2. Présentation du Terrain des essences et de l'Aire des Vents

---

**Fabien ROUILLY** indique que l'idée du projet est de repenser l'Aire des Vents afin d'en faire un espace de nature plus accueillant, animé, et un lieu de pratique de sports de plein air, accessible et mieux intégré dans son environnement. L'ambition du projet est de faire de l'Aire des Vents le neuvième parc départemental de la Seine-Saint-Denis.

Les axes de travail sont les suivants :

- Définir une programmation de nouveaux équipements sportifs et de loisirs.
- Faciliter les parcours du quotidien.
- Désimperméabiliser une partie des voies.
- Poursuivre les plantations déjà initiées en 2021 pour développer les espaces ombragés.

Une concertation a été menée en 2022 dans l'optique de cerner les attentes et les besoins des habitants de Dugny. Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont été organisées :

- Un atelier de diagnostic de l'Aire des Vents et de ses usages.
- Six dispositifs mobiles pour aller à la rencontre des habitants.
- Quatre ateliers scolaires.
- Un événement festif pour tester de nouveaux usages sur l'Aire des Vents, le Festi'vent.
- Un atelier de co-écriture pour imaginer un parc idéal.
- Des rencontres avec les partenaires sportifs du Département.

Au total, plus de 550 participants ont été comptabilisés sur l'ensemble de ces dispositifs.

A l'issue de cette concertation multi-publics, plusieurs grandes attentes ont été relevées :

- Un parc convivial pour se rencontrer et se retrouver : aires de rencontres, espace événementiel, du mobilier et des services pour plus de confort (sanitaires, points d'eau, etc.).
- Un parc plus ombragé et avec des espaces de fraîcheur pour se ressourcer et se détendre : des milieux naturels plus diversifiés et une valorisation de l'eau dans le paysage.
- Un parc pour se promener et profiter des paysages : de nouveaux parcours pour se promener, en lien avec l'actuel parc Georges-Valbon et des vues sur le grand paysage.
- Un parc pour s'exercer et pratiquer du sport, quel que soit son niveau de pratique sportive, son âge ou son genre : des équipements attractifs, inclusifs et polyvalents (terrains multisports, jeux en lien avec la nature, etc.).

À partir de ces grandes attentes, différents éléments de programme du neuvième parc départemental ont été formalisés :

- Aménager des aires de jeux et des équipements sportifs : boucle sportive de vélo, patinoire de roller, agrès sportifs, etc.
- Désimperméabiliser et planter pour varier les paysages et apporter de la fraîcheur en été (cet enjeu est extrêmement important compte tenu des canicules de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses).
- Installer du mobilier pour se reposer et se détendre.
- Réaménager les entrées qui posent des difficultés pour les rendre plus facilement accessibles.
- Travailler les connexions entre les quartiers de Dugny et le parc Georges-Valbon.
- Dessiner des parcours pour se promener et pratiquer du sport.



**Fabien ROUILLY** décrit brièvement le calendrier du projet. Le temps 1 (concertation et diagnostic) est achevé. Le temps 2 (rédaction du programme et préparation des études de conception) est en cours. Le temps 3 (conception du futur parc) se déroulera entre 2024 et 2025. Le temps 4 (travaux) sera quant à lui lancé à la fin de l'année 2025.

### 3. L'extension du parc Georges-Valbon sur le Terrain des essences

---

**Marthe MOURADIAN** présente ce projet qui entre pleinement dans le cadre de la ZAC du Cluster des médias et dont le Département de la Seine-Saint-Denis est maître d'ouvrage.

Le projet poursuit des ambitions diverses :

- Traiter les zones concentrées en pollution dans les sols et dans les nappes.
- Étendre le parc départemental Georges-Valbon de 13 hectares.
- Créer une nouvelle entrée de parc attractive et équipée au plus près des transports en commun.
- Aménager des habitats favorables à la biodiversité et des continuités paysagères et écologiques avec le reste du parc.

La phase de dépollution qui a démarré en 2021 a été achevée en fin d'année 2022.

La nouvelle entrée du parc sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec une large allée menant à la circulaire via le boudrome et un cheminement plus sinueux et ombragé. Le parvis d'entrée et le belvédère donneront à voir l'ensemble du site et notamment les zones plus naturelles et humides au centre et au nord. Des pelouses arborées permettront des usages libres. Cette nouvelle entrée comptera d'ailleurs deux équipements phares :

- Une aire de jeux : tyrolienne, parcours d'équilibre, etc. Cette aire sera destinée à un public de tout âge.
- Une aire de glisse adaptée à différents niveaux de pratique et à une pratique non genrée, accessible en skateboard, roller, trottinette et vélo.

Les espaces du nord et du centre du Terrain des essences seront davantage dédiés à la biodiversité. Ils sont composés de deux milieux très caractéristiques (milieux humides et milieux ouverts). 3,8 hectares seront dédiés à la biodiversité. Ils accueilleront un parcours pédagogique ponctué d'espaces d'observation. Cet espace sera accessible via une traversée au-dessus d'une noue (pouvant être fermée pendant les périodes sensibles pour la faune). La zone comprendra des cheminements limités et dirigés (chemins de tonte et platelages surélevés pour préserver les sols). La zone comptera également un observatoire donnant à voir les espaces humides et la faune du site.

**Marthe MOURADIAN** décrit le phasage du projet. Les travaux de dépollution sont terminés et les travaux de renaturation démarreront très prochainement. Ils se dérouleront sur 25 mois avec un bref arrêt pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cependant, la majorité de l'aménagement aura été réalisé avant le lancement des Jeux Olympiques. Le temps 3 (septembre 2024-printemps 2025) sera consacré à la finalisation de l'aménagement (dernières plantations et finitions). Le temps 4 (printemps 2025) correspond à l'ouverture au public.

## Temps d'échange (commun aux points 2 et 3)

**Question 11 : Était-il initialement prévu de construire sur le Terrain des essences ?**

**Stéphane TROUSSEL** assure que l'intention du Département sur le Terrain des essences est restée inchangée avec le souhait de dépolluer, renaturer et aménager dès l'origine du projet.

**Question 12 : Pourquoi la gare qui a été créée a été appelée « Dugny-La Courneuve » et pas « Parc Georges-Valbon » ? Le fait de nommer la nouvelle gare « Parc Georges-Valbon » aurait pu davantage attirer les visiteurs.**

**Question 13 : Quelle surface concrète sur le Terrain des essences sera à disposition des familles ? Avant 2020, il existait un anneau pour que les enfants apprennent à faire du vélo sur l'Aire des Vents. Qu'en sera-t-il dans la prochaine réalisation ?**

**Stéphane TROUSSEL** indique qu'un tiers des 13 hectares sera préservé de toute fréquentation. Par ailleurs, l'anneau cycliste sera préservé sur l'Aire des Vents et amélioré afin que les usagers puissent rouler à différentes allures.

## 4. Les équipements publics

---

**Gaétan ENGASSER** présente le point portant sur deux équipements publics du Village des médias : le groupe solaire et le gymnase.

Le groupe scolaire comprendra 10 classes élémentaires et 6 classes maternelles, réparties sur deux niveaux (rez-de-chaussée et R+1). Le groupe scolaire comprendra aussi une bibliothèque, un espace RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), et une partie accueil de centre de loisirs. Le schéma en plan est défini selon un principe symétrique avec un grand patio central. La maternelle sera située sur un côté du patio, l'élémentaire sera située de l'autre côté. Elles auront leurs cours respectives afin que les flux soient bien séparés.

Par ailleurs, toutes les toitures du groupe scolaire seront végétalisées. Il comprendra également une troisième cour d'école située sur la toiture qui pourra servir de complément aux deux autres cours au sol, en cas de besoins pédagogiques. Elle sera située sur le toit du R+1 et se composera notamment d'une terrasse (à destination de la bibliothèque) et de jardins pédagogiques. Les cours du groupe scolaire suivront les grands principes de la cour Oasis : elles comprendront de nombreux îlots de verdure et disposeront de plusieurs thématiques (tracés au sol, terrains sportifs, ligne d'écriture sur les murs, zones assises, etc.). Ces différentes thématiques permettront de mixer les espaces. Aujourd'hui, les espaces des cours d'école sont souvent très genrés. Des cours pourront par ailleurs être dispensés en extérieur au sein de l'amphithéâtre en plein air lorsque le climat le permettra.

Par ailleurs, le cahier des charges de la SOLIDEO est exemplaire en termes d'enjeux environnementaux. Une réflexion d'ampleur sur la décarbonation du bâtiment a été menée, il y aura très peu de béton au sein de ce bâtiment. Le béton utilisé pour les fondations est un béton bas carbone. Tout le reste est construit avec des éléments biosourcés. 100 % des façades sont issues du réemploi et elles seront construites en briques issues de sur-stocks. Par ailleurs, la colorimétrie des briques utilisées sera variée.



Puis, **Gaétan ENGASSER** évoque le gymnase.

Le gymnase du Village des médias comprendra deux salles : une grande salle multisports avec 200 places de gradins et une salle plus petite avec un usage plutôt spécifique pour la danse entre autres. Ces espaces seront évolutifs afin de permettre aux usages de changer. Cet équipement comprendra également un grand hall, toutes les annexes de la danse, des vestiaires pour la salle multisports, des locaux de stockage, un club-house, une zone d'accueil avec des bars, une salle de réunion et des locaux réservés au personnel. Tout est de plain-pied à l'exception des gradins qui seront localisés au-dessus des annexes, ce qui permet une bonne séparation entre le public et les sportifs. Une grande terrasse accessible sera également créée.

Le bâtiment comprendra également un patio qui permettra d'avoir de la lumière naturelle dans toutes les circulations. Les toitures seront végétalisées, avec un système d'arrosage automatique récupérant l'eau de pluie.

**Isabelle VALLENTIN** précise que ces équipements, dont les travaux viennent de démarrer, profiteront à tous les habitants de Dugny. Les chantiers seront interrompus pendant la phase des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils reprendront dès lors que les journalistes et les techniciens quitteront le Village des médias.

Le calendrier relatif à la construction de ces équipements comprend plusieurs phases :

- Juin 2023 : début des travaux des écoles.
- Juillet 2023 : début des travaux du gymnase.
- Deuxième trimestre 2024-été 2024 : mise en pause des travaux pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Fin de l'été 2024 : reprise des travaux.
- Deuxième trimestre 2025 : livraison du gymnase.
- Troisième trimestre 2025 : livraison du groupe scolaire, première rentrée scolaire.

**Régis BOURGUIGNON** évoque le projet de passerelle entre Dugny et Le Bourget. Cette passerelle enjambrera l'Autoroute A1 et la structure sera en bois. Cette passerelle en structure bois et de cette dimension est une première en France. Son bilan carbone est trois fois plus performant que sur les projets classiques de passerelles. Par ailleurs, le bois utilisé pour la passerelle sera du bois français. Elle sera accompagnée de deux projets d'aménagements paysagers : un à Dugny et à un au Bourget au niveau des talus et rampes d'accès à l'ouvrage.

En outre, les travaux ont démarré en octobre 2022. Cette passerelle sera ouverte au public lors du premier trimestre de l'année 2024. Le calendrier des travaux est le suivant :

- Juin 2023 : bascule des piles au Bourget et Dugny.
- Juillet-août 2023 : pose des éléments de la structure centrale au Bourget et Dugny.
- Fin de l'année 2023 : aménagements définitifs des abords.
- Premier trimestre de l'année 2024 : livraison et ouverture au public.

**Nathalie PONCIN** effectue un point d'avancement du chantier. La partie principale du gros-œuvre a été réalisée en 2022 afin d'ériger les bâtiments. Les premières grues ont été démontées en décembre 2022. Actuellement, les travaux sont concentrés à l'intérieur des bâtiments. C'est ce qu'on appelle les travaux de second-œuvre (menuiserie, électricité, plomberie, peinture, revêtement des sols, etc.). En parallèle, en mars 2023, les travaux sur les espaces publics ont été lancés (terrassements des trottoirs, création des rues, réseaux basse tension et télécom, mobilier,

plantations, etc.). Les travaux sur les espaces publics et les travaux de second-œuvre seront finalisés en décembre 2023.

**Nathalie PONCIN** rappelle par ailleurs que le chantier œuvre pleinement à l'insertion professionnelle. En effet, en date du 30 mai 2023, 49 % des montants des marchés dans le Cluster des médias ont été engagés auprès de TPE-PME et structures ESS. 592 TPE-PME et 56 structures de l'ESS ont été titulaires d'un marché olympique, 254 683 heures d'insertion ont été réalisées au bénéfice de 365 personnes. Ces données démontrent la forte ambition sociale du chantier.

Par ailleurs, des engagements importants en matière de sécurité ont été pris dans le cadre du chantier. Des rites sportifs d'échauffements sont menés avec les compagnons sur les chantiers en début de journée afin de prévenir les risques de blessures.

Des actions de prévention routière sont menées auprès des équipes qui œuvrent dans le chantier, mais aussi auprès des collégiens. Une rencontre entre l'athlète olympique de taekwondo Gwladys Epangue et les élèves du collège Jean-Baptiste Clément sera organisée en juin.

## Temps d'échange

**Question 14 : Dans quel établissement iront les futurs collégiens de Dugny puisque le collège actuel compte déjà 600 élèves ?**

**Stéphane TROUSSEL** indique qu'aucun emplacement n'est prévu au sein de la ZAC et a conscience du futur besoin au sein du Département. Il échange avec les maires de Dugny, du Bourget, du Blanc-Mesnil et de Drancy pour que le Département obtienne un emplacement réservé sur l'une de ces quatre villes afin d'y construire un collège. Le Département privilégie la création d'un collège intercommunal.

**Question 15 : Une étude a-t-elle été réalisée sur la typologie des personnes qui viendront à Dugny d'ici 2025 ? Des projections sur le nombre de familles qui viendront à Dugny ont-elles été réalisées ?**

**Isabelle VALLENTIN** indique que lors du travail de programmation de la ZAC, le nombre de T1, T2, T3, T4 et T5 pouvant être développé a été étudié. Lors du lancement des consultations auprès des opérateurs, la SOLIDEO a défini des quotas pour réaliser des logements de différentes tailles. Les projections de T1, T2, T3, T4, T5 et même T6 ont été étudiées afin de déterminer la dimension du groupe scolaire. Ce dernier prend donc en considération l'ensemble des logements qui seront réalisés dans le Village des médias. Une classe supplémentaire a été programmée afin de pouvoir effectuer des ajustements par la suite.

**Quentin GESELL** rappelle qu'actuellement, le nombre de naissances baisse chaque année à Dugny. Cela aura un impact sur le nombre d'enfants scolarisés.

**Remarque 16 : Un participant attire l'attention sur la nécessité d'aménager les abords du gymnase afin que les pratiques extérieures puissent accompagner les pratiques intérieures. Il exprime sa satisfaction vis-à-vis de la construction du nouveau gymnase, dans un territoire extrêmement carencé en termes d'équipements sportifs.**

**Question 17 : Comment la passerelle sera-t-elle sécurisée concernant les cyclomoteurs, etc. ?**

**Quentin GESELL** indique que des dispositifs de vidéoprotection seront situés aux abords de la passerelle afin d'identifier très rapidement les potentiels mésusages. En accord avec la ville du Bourget, il a été convenu que la passerelle soit fermée la nuit.

**Régis Bourguignon** indique que des aménagements seront réalisés dans les entrées de la passerelle afin d'empêcher le passage des deux roues à moteurs sans gêner les cyclistes ou les personnes avec poussettes. La passerelle devant également rester accessible aux véhicules de secours, les dispositifs installés seront légers et réversibles.

**Question 18 : Le projet de la passerelle a-t-il évolué depuis celui qui était prévu initialement ?**

**Quentin GESELL** insiste sur le fait que l'accent a été mis sur la qualité paysagère de la passerelle. La passerelle devait initialement être conçue sur pilotis mais les ponts sur pilotis deviennent très souvent de véritables décharges publiques. Des rampes, avec un talus de chaque côté (avec des arbres et des plantations), mèneront à cette passerelle afin d'avoir une conception beaucoup plus qualitative.

## **5. Conclusion**

---

**Marianne RIBOULLET** salue les participants et les remercie pour la richesse des échanges.

**Nathalie PONCIN** conclut la séance en remerciant l'ensemble des participants.